

Informations relatives à la crue de la Loire

Avec un niveau de la Loire enregistré à 5,31 mètres à Montjean-sur-Loire ce mardi matin, la commune de Mauges-sur-Loire est placée en alerte crue de niveau 2.

Les élus et les services communaux sont pleinement mobilisés et assurent une surveillance accrue de la montée du fleuve.

Au-delà d'une surveillance en journée sur l'ensemble des bords de Loire de la commune, le niveau de la Loire est inspecté également la nuit depuis ce lundi, sur les zones sensibles. Des relevés seront effectués par les élus et les agents de la commune, ainsi que par des habitants volontaires, à 23h et à 5h du matin.

Pour des raisons de sécurité face à la hausse du niveau des eaux et compte tenu du seuil d'alerte de crue de niveau 2, la route départementale D210 (dite route de la Levée) sera fermée à la circulation (sauf riverains) à 21h ce mardi 17.2.2026.

La collectivité invite les habitants à se tenir informés de la situation en consultant le site internet de la commune (mauges-sur-loire.fr). Les habitants sont également appelés à se renseigner sur les consignes de sécurité recensées dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs – DICRIM - reçu dans les boîtes aux lettres et consultable sur le site internet.

Contact presse : Renaud Brossard, directeur général adjoint,
renaud.brossard@mauges-sur-loire.fr, 06 24 89 67 95